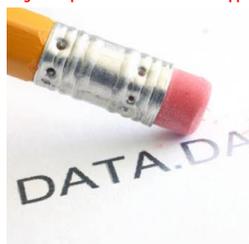


Droit à l'oubli : Google dévoile les domaines les plus affectés



Google a publié un nouveau rapport concernant ses travaux dans le cadre du droit à l'oubli. Celui-ci met en évidence les noms de domaine principalement concernés.



En mai 2014, la Cour de justice de l'Union européenne avait ordonné aux moteurs de recherche en Europe de publier un formulaire de droit à l'oubli. Ce dernier permet à un individu, ou une entreprise, de gérer sa réputation sur Internet en demandant au moteur de retirer des liens pointant vers certaines pages désuètes, ou qui affectent son image ou sa vie privée. Au total, Google explique avoir reçu 348 085 requêtes de la part des internautes, lesquelles portent au total sur 1 234 092 liens. Le géant de la recherche affirme avoir accepté 42% de ces demandes.



En France, 73 399 formulaires ont été remplis portant sur 246 158 URL.

Google en a profité pour partager les noms de domaine qui reviennent le plus souvent au travers du formulaire de droit à l'oubli :

- www.facebook.com (10220 liens supprimés)
- profilengine.com (7986 liens supprimés)
- groups.google.com (6764 liens supprimés)
- www.youtube.com (5364 liens supprimés)
- www.badoo.com (4428 liens supprimés)
- plus.google.com (4134 liens supprimés)
- annuaire.118712.fr (3930 liens supprimés)
- www.twitter.com (3879 liens supprimés)
- www.wherevent.com (3465 liens supprimés)
- www.192.com (3083 liens supprimés)

Ces noms de domaine compteraient pour 9% de l'ensemble des requêtes reçues par Google.



Réagissez à cet article

Source : http://pro.clubic.com/entreprises/google/actualite-787400-droit-oublie-google-domaines-affectes.html?estat_svc=s%3D223023201608%26crmID%3D639453874_1262345739#pid=22889469